



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

Séance du Conseil Municipal en date du 9 octobre 2025

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq le neuf octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 30/09/2025 affichée le 30/09/2025), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantraine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

Etaient présents : Monsieur Marc BARBAUX, Maire, Mesdames Sandrine HINGRAY, Audrey HUSSON et Messieurs Michel AUBERT, Jean-Daniel BOXBERGER, Jean-Pascal VALDENAIRE, Adjoints, Mesdames Agnès BOUDOT, Anne VIGUIER, Conseillères municipales déléguées, Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Anne-Marie GIRARDIN, Marie-Laure MULOT et Messieurs Sébastien BAUR, Jacques CHAPON, Patrick DORGET (à partir du point 4), Max RICHARD, Mickaël ROBERT, Conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mesdames Brigitte GILLE (pouvoir à M. BARBAUX), Charlotte GÖTTMANN (pouvoir à M. VALDENAIRE), Martine OHNIMUS (pouvoir à Mme GIRARDIN) et Messieurs Clément CLAUDEL (pouvoir à M. ROBERT), Gérard HUMBLOT (pouvoir à Mme HINGRAY).

Étaient absents : Messieurs Patrick DORGET (absent pour point 1, 2 et 3) et Slim HARDIAL.

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en exercice : ... 22

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de conseillers votants : 21

Monsieur Jean-Pascal VALDENAIRE a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (3 juillet) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1°/ *Marché de Noël – Fixation des tarifs.*
- 2°/ *Mentions « Très Bien » au baccalauréat – Fixation des récompenses.*
- 3°/ *Bulletin municipal d'informations « Chantraine Echo 2026 » - Fixation des tarifs des encarts publicitaires.*
- 4°/ *Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).*
- 5°/ *Acquisition de la parcelle cadastrée AK 124 (rue Schubert).*
- 6°/ *Syndicat Mixte pour l'informatisation communale dans le Département des Vosges – Demande d'adhésion du Syndicat Intercommunal Scolaire du Ban de Vagney.*
- 7°/ *Informations et questions diverses.*

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 – Finances – Divers – Marché de Noël – Fixation des tarifs.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal VALDENAIRE, Adjoint délégué à l'animation et à la vie associative.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

DECIDE DE FIXER les tarifs comme suit :

- * Table de 2 m x 0.70 m : 20 €
- * Grille de 2 m x 1m : 5 €
- * Cautionnement : 20 €
- * Prix électricité : 5 €
- * repas pour exposant : 10 €.

Délibération N° 2 – Finances – Divers – Mentions « Très Bien » au baccalauréat – Fixation des tarifs.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

DONNE SON ACCORD quant au montant de la récompense destinée à chaque bachelier chantrainois ayant obtenu la mention « Très bien » au baccalauréat, à savoir **150 €**.

Délibération N° 3 – Finances – Divers – Fixation des tarifs des encarts publicitaires à insérer dans le « Chantraine Echo 2026 ».

Rapporteur : Madame Sandrine HINGRAY, Adjointe déléguée à la communication.

A la majorité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

VALIDE les tarifs des encarts publicitaires :

- **1/8ème de page** : 220 €
- **1/4 de page** : 290 €
- **1/2 page** : 440 €
- **1 page** : 580 €

Insertion sur 2^{ème} page de couverture : tarif format choisi + 20 %.

Délibération N° 4 - Institutions et vie politique - Intercommunalité - Commission de répartition des charges - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.T.C.).

Rapporteur : Madame Audrey HUSSON, Adjointe déléguée aux Finances.

A la majorité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et de ressources du 17 septembre 2025.

Délibération N° 5 - Domaine et patrimoine - Acquisitions - Acquisition d'une parcelle sise rue Schubert.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

VALIDE la proposition de Monsieur le Maire d'acquérir la parcelle AK 124 au prix de 450 €, sachant que les frais inhérents à la cession seront à la charge de la commune et **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire rédiger l'acte de vente et à signer celui-ci.

Délibération N° 6 - Institutions et vie politique - Intercommunalité - Adhésions-retraits - Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges - Demande d'adhésion du Syndicat Intercommunal Scolaire du Ban de Vagney.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A la majorité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DONNE son accord pour l'adhésion du Syndicat Intercommunal Scolaire du Ban de Vagney au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges.

Puis sont données au conseil municipal les informations suivantes :

Monsieur le Maire s'adresse au conseil municipal afin :

- De présenter le **rapport annuel de GrDF** et celui d'**ENGIE** concernant le marché de maintenance et d'entretien des installations thermiques ;
- D'informer qu'une **réunion de la commission « Affaires sociales »** s'est tenue le 8 octobre 2025 ;

- D'annoncer qu'une demande a été faite auprès de l'association « Eau et transparence » afin que des artistes adhérents réalisent la couverture du futur « Chantraine Echo » sur le thème des 4 saisons ;
- De communiquer les effectifs de la restauration scolaire pour la rentrée 2025/2026 :
 - Environ 120 repas par jour ;
- De rappeler la remise de médailles de vermeil à Madame **Sylvette CREUSOT** et Monsieur **Laurent GAVOILLE** le 10 septembre dernier et d'informer du départ de Monsieur **Jérémie LAURENT** le 1^{er} novembre 2025.
- D'annoncer que Madame **VIGUIER** a inscrit la commune au jeu des 1000 € organisé par France Inter.
- De faire le point sur les travaux en cours :
 - Reprise d'étanchéité à la maison Grandemange,
 - Aménagement paysager le long de l'étang,
 - Elagage le long du Vallon d'Olima.

Madame Anne VIGUIER fait un compte rendu d'activité de la bibliothèque et fait part de certains besoins pour ce lieu culturel :

- 252 emprunteurs,
- 963 entrées par an,
- 2940 prêts,
- 13% d'emprunteurs sur la commune,
- Il est prévu l'achat de meubles et de porte-livres,
- Diverses animations ont été réalisées ou le seront prochainement, après-midi(s) jeux, halloween, gouters lecture...,
- Il serait judicieux de mettre en place une signalétique pour guider jusqu'à la bibliothèque,
- Il serait nécessaire d'avoir 3 tables supplémentaires (pliantes pour ne pas encombrer en tout temps).

Madame Brigitte GILLE fait un point sur le repas des Aînés qui a eu lieu le dimanche 5 octobre et remercie l'ensemble des bénévoles et des élus présents.

Agenda :

- 11 octobre 2025 à 14h30 : « France Alzheimer a 40 ans » à la Maison Grandemange
- 14 octobre 2025 à 19h00 : les Causeries de Candide sur le thème « La défense »
- 16 octobre 2025 à 18h30 : réunion Commission « Travaux, Finances et Forêt »
- 18 octobre 2025 à 10h00 : réunion avec les riverains concernant l'étang de Chantraine
- 22 octobre 2025 de 10h30 à 16h30 : journée ludique intergénérationnelle à la Maison Grandemange
- 30 octobre 2025 à 17h30 : OPFAE - Présentation projet rue des Jardins en mairie
- 30 octobre 2025 de 18h à 20h : Halloween à la Bibliothèque
- 2 novembre 2025 à partir de 12h30 : loto organisé par Ranaventure à la Maison Grandemange

- 7 novembre 2025 à 20h30 : concert BARZINGAULT à la Maison Grandemange
- 8 et 9 novembre 2025 : Trail des Brosses
- 14 novembre 2025 à 19h30 : cérémonie de remise de prix aux bacheliers ayant obtenu la mention « Très bien », de remise des premières cartes d'électeurs, et d'accueil des nouveaux habitants
- 21 novembre 2025 : soirée Beaujolais nouveau.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20h15.



Le Maire,

Marc BARBAUX

A blue ink signature of the name "Marc BARBAUX". The signature is fluid and includes a stylized "B" and "A".

Le Secrétaire de séance,

Jean-Pascal VALDENAIRE

A blue ink signature of the name "Jean-Pascal VALDENAIRE". The signature is written in a cursive style with a large, prominent "J" and "V".

Présent Procès-verbal affiché le 21 NOV. 2025